

Congrès des trois conseils le vendredi 12 juin 2009 – Espace Culture

Campus Grand Lille

- campus international
- excellence scientifique au service du territoire
- réaliser l'université de Lille

Reconnaissance accrue de l'université par les collectivités (particulièrement à cause du dossier campus), participation à différences instances territoriales.

Constitution de l'université de Lille, plusieurs modalités sont envisageables:

- fusion: processus long et difficile du fait des différences de gouvernance et de culture
- confédération: trois universités, rassemblées dans une confédération, rassemblés dans une confédération, avec des objectifs communs et de réalisations communes
- fédération: une seule université, trois sous ensembles ou pôles universitaires

Court terme, modèle confédéral, université de Lille avec trois “mentions” Sciences et Technologies”, “Droit et Santé” et “Sciences Humaines et Sociales”.

Gouvernance: un bureau, un conseil d'orientation stratégique, des politiques communes

Intérêt: apprendre à travailler ensemble, construire progressivement, communiquer sur une appellation unique. Non pas une construction par “le haut”, mais progressivement.

A plus long terme, passage à une fédération, une seule université avec le statut d'EPCSCP avec trois pôles académiques (les trois anciennes universités), constitués de départements, d'écoles et de facultés.

Méthode de travail: réunion au niveau des présidences, réunion des bureaux (Pr+VP+SG) et au niveau des conseils, mise en place d'un groupe de travail inter universités pour faire des propositions sur l'organisation et la gouvernance, ainsi qu des réunions des conseils des trois universités.

YN(UNSA): quid des services communs ? Des compressions de personnels envisagées ?

PR: dans confédération, voir ce que l'on veut mettre en commun (ex: politique internationale ou de formation continue). Pour la fédération, cela implique des changements bien plus profonds. C'est à construire. Des suppressions, nous sommes en sous-effectif ! Par contre, cela entraînera des redéploiements et des mutations.

?: Connexion du projet avec le PRES ?

PR: PRES, choix d'une coopération régionale large, avec tous les établissements. PRES de projets et de coopération (ex: écoles doctorales). Avec l'université de Lille, c'est une coopération beaucoup plus renforcée. Est-ce que c'est contradictoire, non. Mais l'université de Lille va avoir un poids, mais qu'elle a déjà.

CV(SNEESUP): groupe de travail inter-universitaire ? Avec des élus des conseils ? Impactera fortement les personnels, donc présence es-qualité des organisations syndicales.

PR: Certes, mais les conseils sont aussi une représentation élue par tous les personnels.

CB(SNESUP): rappeler le pourquoi de ce rapprochement. Mis dans le Plan Campus, mais pas présenté réellement en conseil. On se rapproche et on fait comme ça !

PR: note politique du 5 mai, il y a un certain nombre d'éléments. Principe mis en avant dans le projet d'établissement (puisque c'était dans le projet campus !).

La CUDL a maintenant pris des compétences pour aider les universités. Entrer dans cette démarche, renforce sa visibilité, son rôle et la possibilité d'avoir des moyens.

MN(SNESUP): confédération est une étape vers autre chose (fédération ou fusion). Sur la méthode,

aucune liste ne peut se targuer d'avoir mandat sur la question. Retour sur la représentation syndicale.

PR: confédération étape plus réaliste car les cultures et fonctionnement des universités sont différentes. Et on avance ainsi, si on trouve que l'on peut aller plus loin, on pourra passer à la fédération.

?: Quel modèle économique ? La préoccupation de doter nos établissements de meilleures conditions de fonctionnement est-elle suffisamment prise en compte ?

PR: (blabla ... en même temps, si on parle de cela aujourd'hui, c'est bien parce qu'il y a le plan campus et sa "manne").

YS: le principe des commissions, mise en place pour contrer la logique de la LRU, fonctionne et donne la meilleure représentativité (toutes les listes sont présentes et ont jusqu'à 3 représentants), donc pourquoi réinventer la roue ? Personnellement, je pense qu'il faut défendre cette approche auprès des autres universités. La proposition est donc de constituer une commission inter-université dans laquelle Lille 1 enverrait des représentants désigné avec le principe de constitution de nos commissions (inter-conseils, un élu de chaque collège pour chaque liste représentée dans au moins un des trois conseils).

BD(ext): si il n'y a pas cette démarche, on nous l'imposera. Si il y a un rejet, quid du plan campus. On voit bien que l'on va faire un financement plus important sur quelques universités. Le fait de travailler en confédération permettra peut-être de faire vivre les universités existantes.

CV: iatus entre rayonnement international et influence de plus en plus importante des collectivités territoriales (par exemple sur l'offre de formation).

PR: Même en étant à l'international, on irrigue le territoire. La diffusion de la culture et de l'innovation est de notre ressort mais doit être accompagnée et financée. On est une université dans toutes ses missions et dimensions.

FG: le modèle utilisé pour créer la chambre de commerce Grand Lille pourrait être intéressant.

Pourquoi ne pas intégrer d'autres universités. Entre Lille et Grand Lille, que quelques lettres d'écart.

PR: ne voyons pas trop large, faisons déjà les choses à trois. Si cela marche, il sera toujours temps d'élargir.

Projet Campus:

- vision cohérente de moyen terme des opérations à réaliser sur le campus
- définition de la stratégie immobilière et d'aménagement
- aider à hiérarchiser, expertiser et ouvrir sur des idées alternatives

Rénover, restructurer les bâtiments d'enseignements et de recherche. Coût global environ 700 millions d'euros ! Après étude par la SCET, ce chiffre est quasiment bon.

- 96 millions à réaliser normalement à court terme (2010), 30 à plus long terme
- pour les résidences universitaires 60 et 15

aménagement et circulations:

favoriser les liaisons douces à l'intérieur du Campus

développer la démarche éco-responsable

constituer un campus unifié

conditions de vie et de travail

- plus de 900 chambres et studios, deux résidences à construire
- opération crèche (environ 50 places, partenariat avec la ville)
- équipement sportifs (installations plein air, hall Vallin, rénovation hall Grémeaux, salle polyvalente à côté du COSEC)

recherche, innovation, valorisation:

- rénovation, remise à niveau des bâtiments de recherche
- opérations spécifiques en appui notamment du CPER:
- institut IRCICA (extension IEMN, pôle soft)
- Chevreul: hall pilote, extension de l'institut
- institut de biologie: opération de rénovation et extension
- LML: extension du LML
- SHS: renforcement du pôle recherche et formation doctorale dans le SH1.

CB: explication sur le financement de tous ces travaux. Pour Marseille, c'est 500M d'euros qui placent et ils ont les intérêts pour faire leur travaux.

PR: les financements seraient sur le mode subvention. ET on a fait valider cette évaluation pour la SCET. Contribution des collectivités dépend de la mise initiale de l'état, mais a priori, 1e pour 1e. A Nancy, l'état met 70+70 millions d'euros (en deux temps). Estimation: $140 \times 2 = 280$ Millions. Il faudra continuer à rechercher des sources complémentaires (européens).

Evaluation AERES de l'offre de formation et des laboratoires, demander transparent.

CV: notes et diagnostics peuvent être intéressants, mais le taux de publication n'est pas significatif.

Citation hors contexte: PR: "On a un beau campus. C'est la vérité, elle est là !" :)

(YS: Est-ce qu'une confédération peut s'appeler Université ?)